

Comment permettre à tous de bénéficier d'une alimentation de qualité en quantité suffisante ?

MARDI 22 AVRIL - 14H30

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 22/04/2025

Saisine liée :

QUELLES SOLUTIONS POUR PERMETTRE À TOUS DE BÉNÉFICIER D'UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ EN QUANTITÉ SUFFISANTE ?

Présentation du projet d'avis : " Permettre à tous de bénéficier d'une alimentation de qualité en quantité suffisante "

Le CESE a présenté son projet d'avis "*Permettre à tous de bénéficier d'une alimentation de qualité en quantité suffisante*", rapporté par Jean-Louis Joseph (Groupe des Non-inscrits) et par Dominique Marmier (Groupe Familles), qui en ont dévoilé les préconisations.

L'alimentation, enjeu majeur de santé publique

Précarité alimentaire et obésité progressent

L'alimentation constitue désormais **une variable d'ajustement** dans le budget des ménages. Les prix alimentaires ont fortement augmenté : +12 % contre 5 % d'inflation générale en 2023, consécutive à la crise de la Covid et à la guerre en Ukraine. Malgré la désinflation observée en 2024, les prix n'ont retrouvé leur niveau d'avant crise. La conséquence ? Les dépenses alimentaires représentent 20 % dans le budget des ménages (contre 35 % en 1960) et occupe la 2ème position après le logement (28 %).



*" Notre métier à Dominique et à moi-même, **agriculteurs**, c'est de nourrir la population avec des produits bons pour la santé et respectueux de l'environnement. Comment rester insensibles voire bouleversés, quand on sait que **16% de nos concitoyens ne mangent pas toujours à leur faim** * (soit 1 Français sur 6) et que 37% se déclarent en insécurité alimentaire ? "* **Jean-Louis Joseph et Dominique Marmier**, rapporteurs de l'avis



*" L'alimentation, premier besoin à satisfaire pour toute personne humaine, n'est pas accessible financièrement pour une part de nos compatriotes, pour d'autres c'est une cause de maladie, d'allergie, d'obésité. Certes, chacun de ces maux est souvent lié à des causes multifactorielles, mais **cela ne justifie pas de se voiler la face** et de ne pas assumer les responsabilités de chaque maillon en renvoyant justement la responsabilité sur l'autre." **Henri Biès Péré**, président de la commission Territoires, agriculture et alimentation du CESE*

De plus, du fait de l'évolution des modes de vie, les consommateurs, notamment les plus défavorisés, se tournent trop souvent vers des produits prêts à consommer, peu chers et ultra transformés, qui sont sources de pathologies croissantes (diabète, obésité, cancer...) :



" Le surpoids et l'obésité sont des facteurs initiant ou favorisant les maladies : 40 % des personnes décédées en raison de la Covid étaient en surpoids ou en obésité " Professeur Nizri, Président du Comité de suivi PNNS 4.

Il poursuit " 80 % des déterminants de santé relèvent d'autres Ministères que celui chargé de la Santé, par exemple le ministère de l'Agriculture, de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, de l'Education nationale, sans oublier bien sûr les ministères chargés de l'Economie, de l'Industrie et du Commerce. Les différentes stratégies ministérielles doivent donc être réfléchies et coconstruites en amont avec tous les acteurs qui auront à les mettre en œuvre. Elles doivent également être coordonnées afin d'optimiser les moyens humains et matériels dédiés et de potentialiser les résultats attendus. "

Trois autres chiffres montrent la **corrélation avérée entre alimentation et santé, et interpellent sur l'urgence à agir** :

10 % de proportion d'aliments ultra-transformés dans l'alimentation provoque +13 % de risque global de cancer, + 11% de cancer du sein, +30% de cancer du côlon, + 50 % de cancer du pancréas (Source : Méta-analyse systématique publiée dans Clinical Nutrition - 2023).

En parallèle, les actions menées depuis plus de vingt ans pour améliorer l'information des consommateurs et encadrer la commercialisation de produits à risque n'ont pas permis d'atteindre les objectifs fixés en matière de santé publique alimentaire.

L'aide alimentaire et la souveraineté agricole insuffisantes

Face à cette précarité, la société se mobilise. Si l'aide alimentaire s'est développée grâce aux associations, elle ne suffit plus à couvrir tous les besoins et reste sous-utilisée. 60 % des personnes accueillies aux Restos du Cœur vivent avec moins de la moitié du seuil de pauvreté.



" Le réseau des Banques alimentaires accompagne près de 2,4 millions de personnes en situation de précarité, à qui nous offrons 241 millions de repas collectés par des dons et achats." Bernard Bonnes, VP de la Fédération française des banques alimentaires

Il poursuit : " Nos 4 objectifs sont inscrits dans notre projet associatif : lutter simultanément contre la précarité alimentaire et le gaspillage alimentaire, utiliser l'aide alimentaire comme créatrice de lien social, participer à l'amélioration de l'alimentation distribuée, s'adapter constamment à l'évolution des besoins de nos partenaires, de la société et des personnes en situation de précarité en respectant les grands objectifs du développement durable. Notre lutte contre la précarité alimentaire ne connaît pas de répit à cause de l'impact de la crise inflationniste qui se poursuit."

De même, les filières se trouvent en difficulté pour approvisionner en quantité suffisante et pour rémunérer justement ses producteurs, la consommation alimentaire est de facto de plus en plus dépendante des importations.

40 % de la consommation annuelle (en volume) sont importés : 75 % pour la volaille en restauration hors domicile et dans les plats préparés, 57 % pour les fruits et légumes

Ces éléments de constat amènent le CESE à tirer la sonnette l'alarme : l'alimentation est devenue un enjeu de santé publique.

Comment permettre à tous de bénéficier d'une alimentation de qualité et en quantité suffisante ?

Le sujet de l'alimentation étant très vaste, la commission a décidé de mettre l'accent sur les problématiques suivantes :

- o Evolution du poids des dépenses alimentaires dans le budget des dépenses globales
- o Progression de l'insécurité et de la précarité alimentaires, existence d'une alimentation à plusieurs vitesses
- o Augmentation des importations et donc risque pour la souveraineté alimentaire
- o Importance du lien alimentation santé au regard du développement de certaines pathologies (obésité, diabète...)
- o Information/formation des consommateurs
- o Rôle de la restauration collective, qui représente 40 % des repas hors-domicile

Dans son rapport, le CESE étaye ses constats à partir d'avis précédents et à l'aune des nombreuses études disponibles, en particulier celles du Conseil National de l'Alimentation. Le texte du projet d'avis se nourrit des auditions de plusieurs experts de l'alimentation parmi lesquels l'INRAe, la Fédération française des banques alimentaires (FFBA), l'ONG Food Watch France, une épicerie sociale et solidaire à Reims (voir l'audition vidéo ci-dessous).

Pour identifier et approfondir ses préconisations, le CESE s'est appuyé sur ses rapporteurs, tous deux agriculteurs et sur la collaboration de nombreux CESER (Bretagne, Centre-Val de Loire, Corse...). De plus, au regard de l'acuité et des spécificités des problématiques dans les territoires ultramarins, une contribution élaborée par la délégation aux Outremer du CESE est annexée au texte.

Le CESE a dévoilé ses propositions concrètes et prioritaires lors de la séance plénière du 22 avril 2025.

Jean-Louis Joseph (Groupe des Non-inscrits) et Dominique Marmier (Groupe Familles) ont présenté les 16 préconisations du CESE au nom de la commission Territoires, agriculture et alimentation présidée par Henri Biès-Péré (Groupe Agriculture).

En savoir plus sur le travaux

Retour sur la séance plénière

Expressions libres de membres sur l'actualité ;

Introduction par Thierry Beaudet, président du CESE ;

Intervention de Henri Biès-Péré (Groupe Agriculture), président de la commission Territoires, Agriculture et alimentation ;

Présentation du projet d'avis par les rapporteurs Jean-Louis Joseph (Groupe des Non-inscrits) et Dominique Marmier (Groupe Familles) ;

Intervention du Professeur Nizri, Président du Comité de suivi du PNNS 4 (programme national nutrition santé) ;

Temps d'échange avec les conseillères et les conseillers ;

Déclarations des groupes sur le projet d'avis et vote ;

Interventions de Jean-Noël Jeanneney sur l'exposition photographique de Sophie Loubaton pour Label Gamelle accueillie par le CESE en présence de Christian Sautter.



Je me félicite [...] de voir le Conseil accueillir cette exposition pour ce qu'elle dit, ce qu'elle porte, mais aussi pour ce qu'elle enseigne. " Jean-Noël Jeanneney

Il poursuit « *Le parti pris par la photographe [Sophie Loubaton], qui, en mettant côte à côte les personnages qu'elle figure, les personnalités qu'elle montre, dans leur vêtue du travail, du dehors, nous permet d'accéder à la profondeur de champ de cette histoire. On est conduit à voir le présent dans ce qu'il a de séduisant, de lourd parfois, mais aussi le passé, puisque des inscriptions, des détails, des petites interviews nous disent d'où viennent celles et ceux qui sont accueillis par l'organisation que nous célébrons aujourd'hui, de l'entreprise que nous saluons aujourd'hui avec chaleur, mais aussi le futur, puisque chacun vient nous dire ce qu'il souhaite accomplir, le chemin où il souhaite diriger son effort. Cette sorte de dialectique entre hier, aujourd'hui et demain, me paraît donner à ces photographies quelque chose de très fort. C'est naturellement l'occasion de saluer une très belle entreprise, Label Gamelle. Avoir crû de pareille façon, de 900 à 2000 repas par jour entre 2022 et aujourd'hui, voilà qui est une croissance qu'un certain nombre d'entreprises purement capitalistes pourraient éventuellement envier.*»

****** (sources : *enquête du CREDOC / ** étude C-Ways, pour l'Observatoire des vulnérabilités alimentaires de la Fondation Nestlé-France -2023)